

## SECTION AUXILIAIRE A L'ENFANCE

CONSIGNES RELATIVES AU STAGE EN CENTRE DE VACANCES

RAPPORT DE STAGE

### 1. La forme

Le rapport doit contenir une couverture et une page de garde. Il devra inclure le carnet de stage dûment complété et signé par toutes les personnes concernées, ainsi qu'une copie de la convention signée.

Il ne s'agira, en aucun cas, d'un « copier-coller » de parties de texte préexistantes (site internet, travail, etc.) L'ensemble devra être relié en un seul document.

Le texte sera rédigé dans la police Times New Roman, taille 12, avec un interligne 1.5.

Une table des matières sera insérée en fin de rapport.

Le rapport de stage doit être écrit dans un français correct, en veillant à la grammaire et à l'orthographe.

Le rapport doit être rendu au plus tard (au secrétariat de l'IEPSCF Woluwe-Saint-Pierre) à la date de fin de l'unité d'enseignement (cf. calendrier horaire).

### 2. Le contenu

Le rapport doit **obligatoirement**, sous peine de ne pas être pris en considération (et donc d'échec du stage) :

1. Présenter la structure du lieu d'accueil
2. Présenter le stage selon un découpage quotidien, autrement dit un compte-rendu des tâches que vous avez exercées jour par jour, ainsi que les difficultés rencontrées et les solutions trouvées lors de la réalisation de ces tâches.
3. Rendre compte dans le détail d'une situation d'accueil rencontrée durant le stage (avec les parents, les collègues, la direction, etc.). Préciser les difficultés rencontrées lors de cette situation et les solutions apportées ou que l'on pourrait apporter à l'avenir dans pareille situation.
4. Décrire dans le détail au moins deux activités réalisées (ou co-réalisées) durant le stage
5. Préciser la place occupée par l'enfant dans les activités réalisées
6. Situer son insertion au sein de l'équipe de travail dans le cadre de ces activités
7. Expliquer sa façon de fonctionner avec l'équipe durant le stage
8. Expliquer ses relations avec les enfants durant le stage

***Si le stage est réussi sur le terrain et si le seuil de réussite est atteint par le respect de tous ces éléments dans le rapport, il sera tenu compte des critères suivants pour la détermination du degré de maîtrise :***

1. la capacité à développer différentes attitudes d'ouverture visant l'intégration dans un travail d'équipe
2. la qualité des observations
3. le niveau de pertinence de l'analyse
4. la qualité, la clarté et la structure de la présentation de l'expérience vécue
5. la capacité d'auto-évaluation et de remédiation.

### **3. Contact en cas d'urgence**

**En cas d'urgence**, vous pouvez joindre M. Giuseppe NORCIA au numéro suivant :  
0477. 92.53.15